



Compte rendu du Comité Directeur

22 novembre 2007

Etaient présents sous la présidence de M. le Président Daniel WEBER :

Les Conseillers : André ONIMUS, Michel HABIG, Alain GRAPPE, François BERINGER, François SAUVAGEOT, Alain FOECHTERLE, Jean-Pierre WIDMER, François GRUNENBERGER, Paul HEGY, Didier VIOLETTE, Léon BURCKLEN, Roland BRAUN.

Etaient excusés :

Thomas BIRGAENTZLE, Jean-Paul DIRINGER, Patrice FLUCK, Jean ALBRECHT, Fabrice KRIEGER.

Assistaient en outre à la séance :

Jean-Paul OMEYER, Conseiller Régional ;
Paul PFEFFER, adjoint de Soultzmatt ;
Jean Marc SCHREIBER, délégué Communauté de communes de la Région de Guebwiller
Jean Luc ULLMANN, DGS ville de Guebwiller
Michel WALLER, Président du Conseil de développement ;
Annette HUGUENOT, Conseil de développement ;
Sandra SCHLEGEL, Conseil de développement ;
Corinne FLOTA, Pays Rhin-Vignoble-Grand Ballon ;
Peggy DANGELSER, Pays Rhin-Vignoble-Grand Ballon ;

1. ENVIRONNEMENT - CADRE DE VIE - HABITAT

1.1 Au fil de l'eau..., n'en perdons pas une goutte !

Annette Huguenot, rapporteur de la commission Environnement - Cadre de vie - Habitat, fait le point de la manifestation « Au fil de l'eau..., n'en perdons pas une goutte ! » qui a eu lieu le 29 et 30 septembre dernier. Elle s'est globalement bien déroulée. Un bilan de la manifestation a été réalisé.

De manière synthétique, cette manifestation a engendré :

- une fréquentation qui, même si elle avait pu être plus importante, paraît satisfaisante : 6000 personnes, 2000 visiteurs hors Soultzmatt ;
- un contenu de qualité avec un message de sensibilisation qui semble être passé : connaissance du cycle de l'eau, préservation qualitative et quantitative de la ressource ;
- la satisfaction des visiteurs ;
- la satisfaction des structures partenaires ayant ouvert leurs portes ;
- une meilleure reconnaissance du Pays ;
- une meilleure reconnaissance de l'ensemble des structures partenaires du domaine de l'eau, leurs métiers, les enjeux et problèmes rencontrés ;
- la création de liens et d'une dynamique commune et conviviale entre les partenaires, le partage d'expériences ;
- une volonté de **réitérer l'opération** (public, structures partenaires) à l'avenir (tous les 3 ans) en la déclinant vers d'autres sujets (milieux naturels, art et culture...).

Cette manifestation a permis :

- de faire se rencontrer les acteurs du Pays,
- de connaître les services liés à l'eau,
- de former un réseau.

Cependant des points restent à améliorer :

- la signalétique,
- l'accueil des écoles : faire venir les scolaires le samedi matin,
- une organisation et planification en amont dans le temps,
- la table ronde : faire une inauguration de la manifestation le vendredi soir .

Pour plus de détails, vous pouvez vous référer au bilan réalisé (distribué lors du Comité Directeur).

Pour la prochaine édition, dans trois ans, plusieurs thématiques pourraient être abordées notamment celles de l'écologie mais également l'art et la culture ou les loisirs.

Par ailleurs, la commission Environnement - Cadre de vie - Habitat pourrait se réunir fin janvier et décider de travailler sur de nouvelles thématiques :

- l'économie d'énergie,
- les énergies renouvelables,
- les entités du Pays : forêt, vignoble, plaine et rhin.

Le point sur le budget :

Dépenses :

Communication / Conception	7580,63
Illustrations	1350,00
Charte graphique	1495,00
Emploi saisonnier	4735,63
Communication / Impression	5322,43
Affiches	625,00
Dépliants	1336,00
Panneaux	2421,90
Flyers Jeu de l'Eau / Enquête de satisfaction	316,94
Tombolas	570,49
Lot Jeu de l'eau	52,10
Diffusion Presse	2117,88
Alsace Pages WE	1420,61
Journal des spectacles	697,27
Education à l'environnement	3000,00
Enjeu Nature	3000,00
Divers	1400,00
Repas pers./site	1000,00
Réunion remerciement structures (prév.)	400,00
Total	19420,94

Recettes :

Pays RVGB	3878,85
Région Alsace - Dotation Pays	8000,00
Région Alsace	1942,09
Département du Haut-Rhin	2400,00
Agence de l'eau	3200,00
Total	19420,94

L'association « Enjeu Nature » a participé activement à la préparation, à la communication et à l'animation de la manifestation :

- réunions de 2h tous les 15 jours pendant 4 mois,
- relectures et avis sur l'ensemble des documents de communication,
- montages d'animations pour les enfants dans quatre sites (Linthal, Soultzmatt, Ensisheim et Fessenheim) ;
- présence constante de 8 animateurs pour l'animation des ateliers « enfants » pendant les 2 jours de manifestations.

L'association « Enjeu Nature » escomptait un financement privé estimé à 3000 € par le réseau ARIENA. Ce financement n'a finalement pas pu voir le jour.

Le coût de l'opération « Au fil de l'eau... » étant inférieur à celui initialement prévu ; les financements demandés à la Région Alsace, au Département du Haut-Rhin et à l'Agence de l'eau ayant été obtenus ; le Pays pourrait intervenir et financer les prestations réalisées par « Enjeu Nature » et, par la même opération, soutenir une association importante de son territoire.

Le Comité directeur, à l'unanimité :

- **valide le budget qui lui a été présenté,**
- **valide la rémunération de 3 000 € à verser à l'Association Enjeu Nature pour ses actions réalisées et les services rendus.**

L'association Alsace Nature nous a transmis un courrier abordant la manifestation mais également la gestion de l'eau dans le bassin versant de Guebwiller et le SAGE : Il s'agit de définir de la suite à donner à ce courrier.

Le Comité directeur décide de ne pas donner suite à ce courrier.

1.2 Désignation de représentants - GERPLAN de la CCRG

La Communauté de communes de la Région de Guebwiller s'est lancée dans l'élaboration d'un Gerplan. Elle souhaite convier le Pays et sollicite donc ce dernier afin qu'il désigne un représentant. La réunion de démarrage de l'étude a lieu le 10 décembre 2007 à 17h.

Le Comité directeur élit, à l'unanimité, Monsieur Léon BURCKLEN pour le représenter dans le cadre de l'élaboration du GERPLAN de la Communauté de communes de la Région de Guebwiller

2. TOURISME

2.1 Calendrier des manifestations

La nouvelle édition du calendrier des manifestation est parue début septembre 2007. Elle concerne les mois de septembre, octobre, novembre et décembre.

La conception graphique a été réalisée par l'imprimeur avec pour résultat un document plus attrayant.

Le groupe de travail « Calendrier des manifestations », réuni le 29 octobre, a défini les critères suivants (cf. annexes) :

- poursuite de la démarche sur l'ensemble du territoire,
- élargissement aux communes allemandes du GLCT à envisager à partir de la seconde édition 2008, voire vers la CC du Pays de Rouffach,
- préservation de la forme actuelle avec des améliorations mineures,
- préservation du mode de distribution actuel.

Lors de la réunion de son bureau le 30 octobre, la Communauté de communes de la Région de Guebwiller prend la décision de se retirer du projet.

Suite à cette décision, les Collectivités participantes ont été ré-interrogées sur leur volonté de poursuivre l'action. Les communautés de communes Essor du Rhin et Centre Haut-Rhin ont décidé de poursuivre la démarche. La Communauté de communes de la Vallée noble ainsi que la commune de Merxheim doivent encore se positionner.

Lors d'une réunion du GLCT du 15 novembre, les communes allemandes ont manifesté leur souhait de participer à ce calendrier à partir de la 2^{ème} édition 2008. Elles proposent de réaliser un calendrier bilingue :

- les informations françaises restant en français ;
- les informations allemandes restant en allemand ;
- intégration d'une colonne supplémentaire pour le titre de la manifestation avec une traduction dans la langue du voisin.

Aujourd'hui, les travaux (recensement des manifestations, demande de devis, ...) se sont poursuivis, pour la 1^{ère} édition 2008, sur le territoire du Pays hors Communauté de communes de la Région de Guebwiller.

Dans tous les cas, se pose la **question du positionnement du Pays** par rapport à ce dossier tant au point de vue stratégique et technique que financier.

Après l'intervention de plusieurs élus en faveur du calendrier (outil de communication utile à la population, premier support fédérateur sur l'ensemble du Pays), les Présidents des Communautés de communes Essor du Rhin et Centre Haut Rhin décident de poursuivre la réalisation à l'échelle du Pays même si la Communauté de communes de Guebwiller ne procède pas à l'impression de ces derniers.

Ils décident également d'y intégrer toutes les informations du territoire Pays, y compris celles des collectivités qui ont décidé de ne plus imprimer ce calendrier.

En réponse, les élus de la communauté de commune de la Région de Guebwiller présents sont d'accord pour mettre le calendrier des manifestations sur le site internet de la Communauté de communes et de l'Office du Tourisme intercommunal.

Un point sur le calendrier sera soumis au prochain bureau de la Communauté de Communes de la Région de Guebwiller.

Une ouverture au territoire de la communauté de communes du Pays de Rouffach est également proposée.

Le Comité directeur valide donc la poursuite du projet et la participation du Pays.

2.2 Carte touristique

En cours :

- Finalisation de l'inventaire du patrimoine du côté allemand en cours

A réaliser prochainement :

- cahier des charges
- montage financier

Le Comité Directeur a pris acte de l'état d'avancement des travaux.

3. ECONOMIE - EMPLOI - FORMATION

3.1 Immobilier d'entreprise

3.1.1 Point sur l'état d'avancement des projets de l'immobilier d'entreprise

Communauté de Communes Essor du Rhin :

- Novembre : Vote de l'APS
Enquête publique de la révision du POS à Fessenheim
Elaboration du dossier pour le compte de la Région Alsace et du Département du Haut-Rhin
- Décembre 2007 : Lancement des appels d'offres
- Printemps 2008 : Démarrage des travaux (10 à 12 mois)
- Printemps 2009 : Ouverture de la pépinière

Communauté de Communes Région de Guebwiller :

- Octobre : Achat du bâtiment
Annonce de la maîtrise d'œuvre
- Fin décembre : Lancement des appels d'offre pour les travaux
- Fin janvier : Choix des contractants

M. Onimus remercie M. Omeyer, représentant de la Région, et M. Habig, représentant du Département, pour leur aide, leur soutien et leur engagement sur ces dossiers. M. Weber s'associe aux remerciements de M. Onimus en les remerciant à son tour pour leur implication dans les affaires économiques du territoire.

3.1.2 Visites de pépinières d'entreprises

Après les visites de Saverne et Sarrebourg, les élus et agents du Pays se sont rendus à Besançon pour visiter les pépinières de Palente et de Témis le 24 Août dernier.

Pépinière de Palente

- réhabilitation d'une friche industrielle,
- 1900 m² au service de jeunes entreprises :
 - parties tertiaires 14 bureaux sur environ 400 m²,
 - parties mixtes 7 à 8 cellules d'activité de production ou de plateau tertiaire sur environ 700 m²,
 - parties ateliers de production 5 cellules sur environ 800 m².
- gestion : mise en place d'une délégation de services publics Boutique de gestion Franche Comté/Communauté d'Agglomération de Besançon,
- prix du m² : bureau : 5€ HT/mois/m² - atelier : 2€ HT/mois/m² - surface mixte : 4€ HT/mois/m² + provisions sur charges + forfait accueil et secrétariat.

Pépinière de Témis

- construction neuve,
- 6 500 m² proposant des capacités d'accueil en incubateur, pépinière et hôtel d'entreprises :
 - incubateur de 9 bureaux d'environ 15 m²,
 - pépinière de 12 modules équipés de mobilier de 30 à 130 m² (surface totale de 749m²),
 - hôtel d'entreprises de 19 unités de 40 à 200 m² (surface totale de 1920m²),
 - halle technologique et services communs (2 300 m²)
 - salles de réunions, bureaux, espaces de convivialité

- gestion : mise en place d'une délégation de services publics Boutique de gestion Franche Comté/Communauté d'Agglomération de Besançon,
 - prix du m² :
 - pépinière d'entreprises : 54 à 90 € HT/m²/an selon les surfaces et la durée d'hébergement, soit pour les bureaux de 4,5 à 7,5 € HT/m²/mois,
 - hôtel d'entreprises : 93 à 132 € HT/m²/an selon les surfaces et la durée d'hébergement.
- + provisions sur charges + forfait accueil et secrétariat.

3.1.3 Sollicitation pour l'acquisition d'une friche industrielle - CCRG

La CCRG a sollicité le Pays dans le cadre de l'acquisition d'une friche industrielle. En effet, elle souhaite acheter un bâtiment afin d'y réaliser une pépinière d'entreprises. Le Pays pourrait participer au financement du projet à hauteur de 5 ou 10%. Cela représenterait un investissement de 15 625 € ou de 31 250 €.

Le dossier doit être réexaminé avec la Communauté de Communes de la Région de Guebwiller.

3.2 Rencontre avec la CCRG

Le 21 septembre dernier, le Pays et la CCRG se sont rencontrés afin de définir les modalités de leur travail en commun. Etaient présents : Daniel WEBER, Jean Schelcher, Corinne Flota et Peggy Dangelser. Il a été convenu :

- que Peggy Dangelser procéderait à l'accueil des créateurs d'entreprises sur tout le territoire du Pays y compris celui de la CCRG ;
- que Jean Schelcher prendrait en charge les entreprises existantes qui souhaiteraient s'implanter ou se développer sur le territoire de la CCRG ;
- de réaliser un fichier commun sur les entretiens réalisés avec les créateurs ou les entreprises afin que les données puissent être travaillées et échangées rapidement entre les deux agents ;
- que la CCRG présenterait sa bourse des locaux et des terrains disponibles mise en place sur son site Internet aux agents de développement en charge de l'économie du territoire du Pays ; l'objectif étant de réaliser un projet similaire à l'échelle du Pays

Le Comité Directeur a pris acte du compte rendu et des résultats de cette réunion.

3.3 Principe d'Animation et d'Organisation Territorial

Il est proposé au Comité directeur de travailler sur la réalisation d'un document cadre définissant un principe d'organisation territorial dans le domaine économique. Ce document permettrait de décrire le fonctionnement de la politique de développement économique sur le territoire du Pays et de voir les liens et interconnexions possibles entre les Communautés de communes, le Pays et les autres partenaires économiques.

Pour certaines actions, l'échelle du Pays apporte, en effet, une plus-value par rapport aux Communautés de communes et par rapport aux prescripteurs traditionnels de la création et reprise d'entreprise. Il s'agit entre autres de l'accueil des créateurs d'entreprises ou de l'animation de l'immobilier d'entreprise, par exemple.

Le Comité directeur approuve la réalisation de ce document.

3.4 Plaquette de communication

Une réflexion est en cours sur la réalisation d'une plaquette de communication concernant le primo accueil des créateurs d'entreprises au niveau du Pays. Cette plaquette serait sous un format A4 en trip tic et préciserait les étapes de la création, la carte du Pays et les permanences décentralisées dans les communautés de communes. Ce trip tic pourrait s'accompagner d'une carte format « carte de visite », que le créateur ou les partenaires pourront facilement glisser dans leur porte monnaie, avec les informations utiles.

Cette plaquette serait distribuée dans chaque communes et communautés de communes, au niveau de la Mission Locale, de l'ANPE, des banques et experts comptables, des partenaires de la création d'entreprises.

Le Comité directeur :

- *décide la poursuite du projet présenté ;*
- *estime le nombre d'exemplaires à 15 000, renouvelable 1 fois ;*
- *décide d'y allouer un budget de 3 000 euros.*

3.5 Salon de l'artisanat

Le prochain Salon de l'Artisanat aura lieu les 26, 27 et 28 septembre prochain à Rumsheim. 80 stands environ accueilleront des artisans et commerçants de la CCER ainsi que du territoire Pays. Les entreprises bien représentées telles que les coiffeurs, boulangers, ...proviendront du territoire de la CCER. Les entreprises plus spécifiques telles que bijoutiers, tailleurs de pierre, viticulteurs émaneront de l'ensemble du territoire Pays. Une ouverture aux collégiens et lycéens du Pays est prévue le samedi matin afin que les élèves puissent découvrir certains métiers. Des animations auront également lieu tout au long du week-end.

Aujourd'hui, il s'agit de définir la participation du Pays :

- participation au comité de pilotage (déjà effective) ;
- recensement des entreprises « spécifiques » auprès de Communautés de communes ;
- participation au financement de la manifestation.

M. Onimus ne sollicite pas de financement du Pays.

Le Comité directeur approuve la participation technique des agents du Pays.

M. Grunenberger évoque la possibilité d'étendre la biennal de la manifestation FREMAA à l'ensemble des artisans d'art du Pays.

3.6 CEEI Alsace

Le 2^{ème} concours "Innover dans le Pays Rhin-Vignoble-Grand Ballon" est en phase de lancement. Les opérations de communication en cours sont les suivantes :

- transmission des éléments aux communautés de communes et communes (affiches, dépliants, dossiers d'inscription, afin qu'elles puissent les mettre à disposition des porteurs de projet) ;
- demande d'insertion de l'information dans les bulletins communaux et intercommunaux ;
- transmission également des éléments aux banques, experts comptables, à la Mission Locale et à l'ANPE afin que ces derniers puissent informer leurs "clients" ;
- conférence de presse avec les DNA et l'Alsace ;
- courrier à 260 entreprises du territoire.

3.7 Maison de l'Emploi

Un travail de fonds et de forme a été effectué pour mettre en place un GIP, structure porteuse de la Maison de l'Emploi avec les agents de l'Etat et le Grand Pays de Colmar. Or, courant de l'été, le gouvernement a décidé de "geler" le dispositif jusqu'à la fusion de l'ANPE et de l'UNEDIC qui doit intervenir au plus tard au 31/12/2007.

3.7.1 Réunion du 27 septembre

Malgré l'annonce du gouvernement de "geler" le conventionnement des MdE labellisées jusqu'à la fusion des réseaux opérationnels ANPE / Unedic, ces derniers et les représentants de l'Etat ont confirmé l'intérêt d'une **action concertée** dans les domaines de la veille "emploi", d'une offre de services coordonnée voire mutualisée et d'une nouvelle animation du Service public de l'emploi local dont il conviendrait de définir le pilote et les moyens.

Les membres fondateurs ont convenu de créer un **Comité de Pilotage "Emploi Haut-Rhin Nord"** dont les missions sont de **poursuivre le travail de concertation effectué** sur les axes de travail de la Maison de l'Emploi :

- Observation, anticipation et adaptation du territoire ;
- Accès et retour à l'emploi du public en difficulté ;
- Développement de l'emploi et création d'entreprises

et de faire émerger les nouveaux objectifs et actions répondant aux besoins identifiés depuis 2005, dans la perspective de préparer le prochain "appel à projets" de l'Etat.

3.7.2 Réunion d'installation du Comité de Pilotage du 22 octobre

L'équipe d'animation se compose de M. BLEU, assisté de MM CRONENBERGER, NICOLE, SCHMITT et d'un représentant du Pays Rhin-Vignoble-Grand Ballon.

Le thème prioritaire retenu pour la séance du 19 novembre est l'**inadéquation entre l'offre et la demande d'emploi et le décalage entre les compétences recherchées par les entreprises et les formations proposées.**

A l'initiative de M. HABIG, il a été décidé qu'une **lettre ouverte** cosignée des communes et groupements concernés soit envoyée aux représentants de l'Etat.

Lors de la réunion du 19 novembre, une présentation des données et statistiques de l'emploi sera faite par l'ANPE et les Assedic, la CCI de Colmar et l'UGA.

3.7.3 Informations du gouvernement

Le gouvernement a depuis, confirmé ce qui était annoncé :

- **suspension** de l'instruction des projets de conventions des territoires labellisés et ré-examen des projets qui requièrent un important volet d'investissements
- **évolution** du dispositif MdE après la fusion ANPE/Unedic fixée au 31/12/07
- remise en avril 2008 du rapport définitif de l'**évaluation** des 180 MdE opérationnelles confiée au Député ANCIAUX, Président de la Commission Nationale de Labellisation ; ce rapport devra notamment comporter un **nouveau cahier des charges des MdE sur la base duquel seront repris les processus de conventionnement**, dans le cadre d'une **nouvelle loi réformant le service public de l'emploi**

On s'orienterait ainsi vers une **3^{ème} génération** de Maison de l'Emploi axée sur :

- **l'observation partagée du territoire**

- la **coordination des enjeux de développement économique et de création d'emploi** (besoins des entreprises en recrutement et formation, mutations économiques, nouvelles formes de travail...)
- pour répondre aux **besoins des différents publics et du territoire en dépassant la logique de concurrence des structures**
- avec un rôle **d'interlocuteur local**, avec la Région et le Département, du nouvel opérateur issu de la fusion ANPE / Unédic.

3.8 Mission Locale Haut-Rhin Nord

Les premiers résultats de fréquentation des différentes permanences seront présentés en séances.

Les financements pour l'année 2008 : La Mission locale pour faire face à ses dépenses propose d'augmenter les cotisations en 2008 de 2%. Les coûts, pour chaque Communauté de communes / commune, sont détaillés dans le tableau ci-joint :

Territoire	Population	Contribution 2008	Augmentation 2%
CdC CHR	12890	6760	+133
CdC VN	4384	2299	+45
CdC ER	8725	4575	+90
CdC RG	33483	17559	+344
Merxheim	1147	601	+12
Total Pays	60629	31794	+623

Le Comité Directeur valide le principe cette augmentation de 2%, sous réserve de l'accord des Communautés de communes.

Les Communauté de communes et communes seront informées et amenées à se prononcer sur les cotisations qui leurs sont présentées.

3.9 Tandem

Présentation du **Projet de Programme de qualification transfrontalière : INTERREG IV** par **M. Hegy et M. Schreiber**.

Description sommaire du projet :

- Permettre au plus grand nombre, de divers niveaux de qualification, de rejoindre le marché de l'emploi transfrontalier.
- S'adresse aux jeunes en formation ou en situation de recherche d'emploi (moins de 30 ans) : chômeurs de courte durée, jeunes apprentis, jeunes ayant terminés leurs scolarité, personnels qualifiés, jeunes en difficulté.
- Domaine de l'industrie, du commerce et de l'artisanat mais aussi d'autres domaines.
- Maître d'ouvrage : association PRT.
- Territoire : Espace du Rhin Supérieur.
- Partenaires : Communes, Communautés de communes, Région, Chambres consulaires, Mission locale, ...
- Coût total de l'opération : 1 500 000 € sur la période 2008-2010 (3 ans) soit 500 000 €/an ; Financements INTERREG : 750 000 € sur 3 ans soit 250 000/an.

Quatre objectifs :

- 1. Réduire les barrières linguistiques.
- 2. Organiser des rencontres entre jeunes.
- 2. Aider les publics à trouver un stage.
- 4. Faciliter l'accès des jeunes à une formation et à un emploi.

Les projets concrets :

- 1. Rencontres, exécution de stages professionnels, apprentissage linguistique en contexte professionnel, accompagnement pédagogique dans les domaines de la banque, le commerce de détail, la culture et l'art, l'administration et le tourisme.
- 2. Mise en place d'un bureau de coordination pour les stages de proximité à l'étranger avec soutien dans la recherche, publicité pour les stages, journées d'informations, formations linguistiques,

Il existe un potentiel de 7 000 emplois transfrontaliers à pourvoir en Allemagne et en Suisse. Le but de Tandem est de combattre la barrière des langues pour que les concitoyens français puissent accéder à ce marché du travail.

M. Schreiber rencontrera les Communautés de communes du Pays qui ne sont pas encore partenaires du projet afin de les sensibiliser à la démarche.

4. COMMUNICATION

4.1 Site Internet

Durant l'année 2007, l'enveloppe de la dotation spécifique libre d'emploi de la Région Alsace n'a pas été totalement utilisée. Sur les 12 000 euros, 8 000 ont servis au financement de la manifestation « Au fils de l'eau... », 4 000 euros restent mobilisables et peuvent l'être pour le site internet. Le tableau ci-après décrit le détail de l'opération.

PAYS RHIN-VIGNOBLE-GRAND BALLON

AXE STRATEGIQUE : Axe transversal : développement économique et touristique ; valorisation de la qualité de vie ; cohésion du territoire

ACTION : Création d'un site internet

Maître d'ouvrage : Syndicat mixte du Pays Rhin-Vignoble-Grand Ballon

Objectifs de l'opération :

Promouvoir et faire connaître le territoire du Pays Rhin-Vignoble-Grand Ballon :

- Constituer une vitrine pour le territoire ;
- Favoriser le développement économique ;
- Soutenir le développement touristique ;
- Constituer un espace de service à la population par l'information ;
- Développer la cohésion du territoire en faisant le lien entre les différentes structures et partenaires du Pays ;
- Construire à la fois un outil d'information et de travail en commun pour les partenaires du Pays.

Descriptif de l'opération :

Le site internet du Pays Rhin-Vignoble-Grand Ballon sera à la fois :

- un outil de communication « grand public »,
- un outil d'information ciblé notamment pour la création et le développement des entreprises,
- un outil de promotion touristique du territoire,
- un outil de travail entre élus, agents et partenaires du territoire ; dans ce cadre, il se rapprochera d'une plate-forme collaborative.

Pour se faire, il développera les aspects/ thèmes suivants :

▪ SE DEVELOPPER DANS LE PAYS Rhin-Vignoble-Grand Ballon

Economie

- Présentation des atouts du territoire, domaines d'activités
- Promotion des zones d'activités : Bourses aux locaux/terrains, observatoire du foncier, services aux entreprises
- Promotion des pépinières et hôtels d'entreprises
- Promotion des entreprises
- Les liens vers tous les acteurs / partenaires de l'économie

- *Intranet / Extranet : Dossiers créateurs, Bourses aux locaux...*

■ **DECOUVRIR LE PAYS RHIN-VIGNOBLE-GRAND BALLON**

Tourisme

- Description des richesses patrimoniales
- Carte touristique
- Calendrier des manifestations

- *Intranet / Extranet : Calendrier des manifestations, ...*

■ **BIEN VIVRE DANS LE PAYS RHIN-VIGNOBLE-GRAND BALLON**

Service à la population

- Associations (inventaire : recherche par requête)
- Services à la population (inventaire : recherche par requête)
- Dossiers relatifs à certains thèmes : soins à domicile, lutte contre l'alcoolisme, ...

Transports et déplacements

- Transports en commun (inventaire : recherche par requête) ...

Environnement-Habitat-Cadre de vie

- Manifestations, colloques, séminaires, ...
- Dossiers relatifs à certains thèmes : Préserver la ressource « Eau », Limiter son émission en gaz à effet de serre, ...

■ **LE FONCTIONNEMENT, LE ROLE DU PAYS, SES TRAVAUX**

- Le rôle du Pays
- Le fonctionnement / organisation du Pays : syndicat mixte (statuts, membres), conseil de développement (statuts, membres), techniciens
- La démarche du Pays : charte, contrat de Pays
- Le territoire du Pays : carte et listes de communes : liens vers les sites existants
- Les missions du Pays,
- Les travaux : déclinaison des différentes thématiques

- *Intranet / Extranet : Comptes rendus, Agendas, ...*

■ **LES DIVERS :**

- Espace de téléchargement
- Espace Forum
- Formulaire de contact

Les cibles visées sont :

- les institutionnels, membres ou partenaires du Pays ;
- les élus du territoire ;
- les techniciens des communes et communautés de communes ;
- Les membres du Conseil de développement ;
- les entreprises implantées sur le territoire ou souhaitant le faire ;
- les habitants souhaitant s'informer ;
- les touristes souhaitant découvrir le territoire.

Budget et plan de financement :

Budget estimatif :

Total TTC : 35 043 euros

Total HT : 29 300 euros

- Architecture et paramétrage du site : 2 800 € HT
- Espace multi-thématique : 4500 € HT
- Créations graphiques : 3800 € HT
- Référencement approfondi : 2200 € HT
- Services et modules associés : 2800 € HT
- Modules d'échanges Extranet : 1800 € HT
- Option mini-site collectivité : 900 € HT

- Option cartographie dynamique : 10500 à 12500 € HT en fonction du nombre de cartes

Plan de financement : 35 043 euros TTC

- Financement Pays : 17 618 euros sur ses fonds propres
- Financement Région : 12 000 euros sur la dotation libre d'emploi
- FCTVA : 5 425 euros

Calendrier de réalisation :

Démarrage décembre 2007

Finalisation juillet 2008

Partenariat :

Divers partenaires vers lesquels des liens peuvent être réalisés :

- Communautés de communes et communes
- Offices du tourisme, Points info tourisme, Musées, Services culturels...
- Chambres consulaires : CMA, CCI, ...
- Structures de développement économique : CAHR...
- Association diverses : économiques, sportives, culturelles, sociales, d'éducation à l'environnement...

Evaluation :

Qualitative : impacts en terme de reconnaissance et de positionnement du Pays

Quantitative :

- Nombre de personnes ayant fréquenté le site,
- Différentes rubrique visitées,
- Nombre de pages visitées,
- Nombre de locaux mis en bourse,
- Nombre d'entreprises valorisées à travers le site,
- Nombre de contacts via le formulaire,
- Nombre de téléchargements réalisés.

Observations particulières :

Ce site comportera également un espace dédié au SCOT Rhin-Vignoble-Grand Ballon : il sera support d'informations et d'échanges dans le cadre de la concertation dans le cadre de l'élaboration du SCOT.

Par ailleurs, ce site aura pour vocation d'évoluer en fonction des besoins et des travaux du Pays.

Le Comité Directeur, à l'unanimité, décide de :

- ***mobiliser 12 000 euros de sa dotation spécifique « libre d'emploi » (4 000 euros pour l'année 2007 - 8 000 euros pour l'année 2008) afin de financer le site internet du Pays ;***
- ***charger le Président de réaliser la demande de financement auprès de la Région Alsace.***

5. BUDGET

Au courant de l'année 2007, plusieurs projets, non initialement prévus ou qui ont nécessité une gestion autre que celle initialement prévue, obligent le Pays à réaliser une décision modificative de son budget. Par ailleurs, des études initialement prévues n'ont pas dû être réalisées. Il s'agit donc de procéder à des transferts de crédit au niveau du budget.

1° Financement de la pépinière d'entreprise de la Communauté de communes Essor du Rhin

Lors des deux précédents Comités Directeurs, les élus du Pays ont décidé de soutenir les pépinières d'entreprises des communautés de communes Essor du Rhin et de la Région de Guebwiller. En 2007, le Pays RVGB a décidé de mobiliser la totalité de sa dotation spécifique « actions et projets en lien avec les priorités de la Région » pour la réalisation de la pépinière d'entreprises de la Communauté de communes Essor du Rhin.

Le coût de l'opération pour le Pays est de 50 000 € :

- 28 000 € sur dotation spécifique Pays de la Région Alsace : versés par la Région directement à la Communauté de communes Essor du Rhin ;
- 22 000 € sur fonds propres du Pays.

Recette :	Dépense :
Pays RVGB : 22 000 € - transfert de l'art. 617 à l'art. 20415	CdC Essor du Rhin : 22 000 € - Art. 20415

2° Financement des services rendus par la Mission locale Haut-Rhin Nord

Suite à la création de la Mission locale Haut-Rhin Nord, le service aux jeunes a pu être diffusé dans l'ensemble des collectivités membres du Pays RVGB. Le coût total de ce service sur 8 mois est de 20 777 €. Le financement est effectué en totalité par les Communautés de communes et Communes du Pays en fonction des prestations et services rendus par la Mission locale ; le Pays reverse en totalité les contributions des Communautés de communes et Communes à la Mission locale Haut-Rhin Nord.

Recette :	Dépense :
CdC ER : 2 990 € - Art. 7475 CdC CHR : 4 416 € - Art. 7475 CdC RG : 11 475 € - Art. 7475 CdC VN : 1 503 € - Art. 7475 Merxheim : 393 € - Art. 7474	Mission locale HRN : 20 777 € - Art. 6574

3° Remboursement de l'avance versée en fonctionnement par la Région Alsace

La Région Alsace finançait, jusqu'en 2006, le fonctionnement des Pays à hauteur de 60 000 €/an ; cette somme devant représenter au minimum 80 % des frais de fonctionnement des Pays. Or, en 2006, le Pays RVGB n'a pas consommé la totalité de son enveloppe. Il s'avère donc nécessaire de reverser les sommes trop perçues à la Région Alsace soit 2 831.52 €.

Recette :	Dépense :
Pays RVGB : 3 000 € - transfert de l'art. 617 à l'art. 658	Région Alsace : 2 831.52 € - Art. 658

4° Financement des prestations de l'Association d'éducation à l'environnement « Enjeu Nature » lors de la manifestation « Au fil de l'eau..., n'en perdons pas une goutte ! »

L'association « Enjeu Nature » a participé activement à la préparation, à la communication et à l'animation de la manifestation :

- réunions de 2h tous les 15 jours pendant 4 mois,
- relectures et avis sur l'ensemble des documents de communication,
- montages d'animations pour les enfants dans quatre sites (Linthal, Soultzmatt, Ensisheim et Fessenheim) ;
- présence constante de 8 animateurs pour l'animation des ateliers « enfants » pendant les 2 jours de manifestations.

L'association « Enjeu Nature » escomptait un financement privé estimé à 3000 € par le réseau ARIENA. Ce financement n'a finalement pas pu voir le jour.

Le coût de l'opération « Au fil de l'eau... » étant inférieur à celui initialement prévu ; les financements de la Région Alsace, du Département du Haut-Rhin et de l'Agence de l'eau couvrant assez largement les frais ; le Pays pourrait intervenir et financer les prestations réalisées par « Enjeu Nature » et par la même opération soutenir une association importante de son territoire.

Recette :	Dépense :
Pays RVGB : 3 000 € - transfert de l'art. 617 à l'art. 6574	Enjeu Nature: 3 000 € - Art. 6574

5° Augmentation du crédit pour l'acquisition de fournitures administratives

Le Pays RVGB va prochainement quitter les locaux de la ville de Guebwiller pour intégrer ses propres locaux. Actuellement, le Pays utilise pour partie les équipements et matériels de la ville. Cette mutualisation ne sera plus possible lorsqu'il aura intégré ses propres locaux. Aujourd'hui, le Pays souhaite anticiper ce déménagement et procéder à la commande et à l'achat d'un certain nombre de fournitures, matériels et petits équipements.

Recette :	Dépense :
Pays RVGB : 4 000 € - transfert de l'art. 617 à l'art. 6064	Fournitures administratives : 4 000 € - Art. 6064

6° Augmentation du crédit pour la création du site internet

Les réflexions sur la communication du Pays ont relevé des besoins importants qui ne se limitent pas à la simple création d'un site mais à la conception de plate-forme de collaboration qui permettrait aux membres et aux partenaires du Pays d'améliorer leur travail en commun. Par ailleurs, l'éventualité de créer une cartographie dynamique pourrait augmenter les coûts initialement prévus. C'est pourquoi le Pays propose d'augmenter les crédits alloués en 2007 à ce projet.

Recette :	Dépense :
Pays RVGB : 10 000 € - transfert de l'art. 617 à l'art. 205 Région Alsace : 12 000 € - Art. 1322	Site internet : 22 000 € - Art. 205

7° Le financement des dépenses - L'équilibre du budget

A l'exception du point 2 relatif aux financements des services de la Mission locale Haut-Rhin-Nord, l'ensemble des crédits nécessaires au financement des actions ou au remboursement de la Région est prélevé sur l'article 617, prévus initialement pour le financement d'études qui n'ont pas dû être réalisées (étude pour la création d'immobilier d'entreprises par exemple).

L'équilibre de la section d'investissement de la présente décision modificative est assurée par des écritures aux lignes codifiées 021 et 023 pour un montant de 32 000 €.

Les transferts de crédits ci-dessus sont inscrits à la décision modificative équilibrée en dépenses et en recette.

Le Comité Directeur, à l'unanimité, décide d'approuver les propositions de modification du budget 2007 qui lui ont été présentées.